

Enquête menée auprès des entreprises sur la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse »

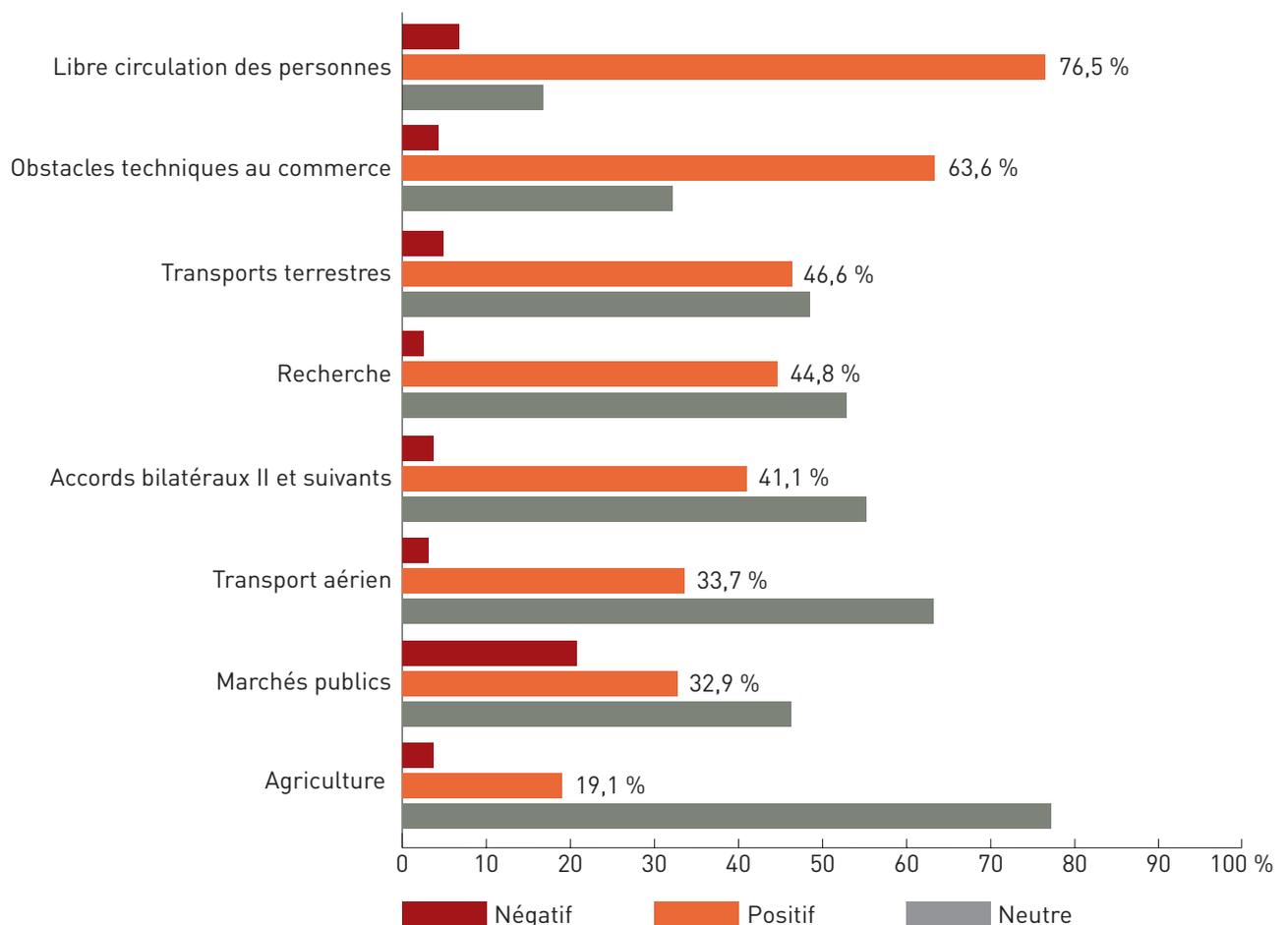
Une enquête sur les accords bilatéraux menée auprès des membres d'économiesuisse montre que les entreprises attachent beaucoup d'importance à ces accords. Celles-ci pensent que la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » nuira à la place économique suisse. Et, avec l'introduction d'un système de contingents rigide, elles s'attendent à une baisse sensible de l'activité économique. Même si la situation est difficile, les réponses indiquent que les entreprises ont toujours confiance dans la place économique suisse et le système politique.

Les accords bilatéraux restent un facteur décisif de la place économique

Les résultats de l'enquête montrent que les accords bilatéraux revêtent toujours une grande importance pour les entreprises suisses. L'accord sur la libre circulation des personnes sort du lot : 76,5 % des sondés le considèrent important et son impact sur les entreprises est estimé positif voire très positif. Cela dit, 63,6 % des sondés évaluent également l'impact de l'accord sur la suppression des obstacles techniques comme positif voire très positif. Aux yeux des personnes interrogées, l'accord sur l'agriculture a une importance directe moindre. Celui sur les marchés publics est le seul à afficher une part importante d'évaluations négatives (20,7 %), quand bien même la part des voix positives est nettement plus grande pour celui-ci également (32,9 %). Cela peut s'expliquer par une pression concurrentielle accrue, qui constitue un avantage dans l'optique de l'économie dans son ensemble. En effet, avec l'ouverture du marché suisse, les entreprises helvétiques deviennent plus compétitives et productives.

Variation de l'importance des différents accords pris individuellement

Quel a été l'impact des accords bilatéraux ci-après sur votre entreprise ou branche ?

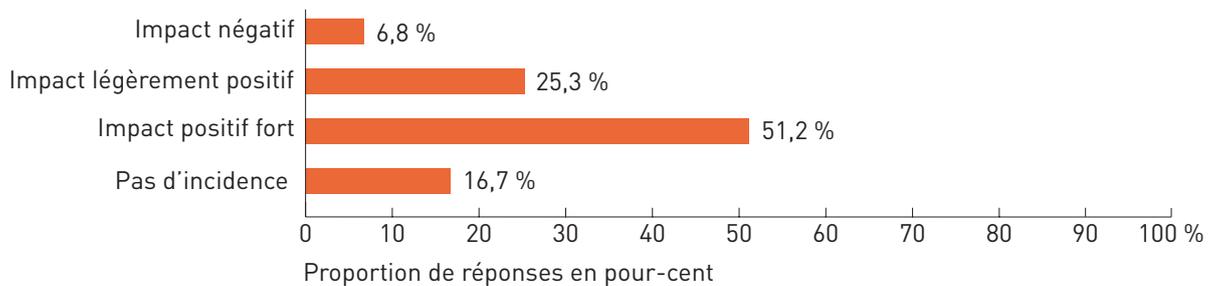


► Dans l'ensemble, on peut dire que sept accords sur huit ont été évalués positivement voire très positivement par au moins un tiers des entreprises. Environ 90 % des participants à l'enquête évaluent au moins un accord comme positif voire très positif.

Libre circulation des personnes : incontestablement, l'accord le plus important

La grande majorité des entreprises et la presque totalité des organisations considèrent l'accord sur la libre circulation des personnes comme positif ou très positif. Cette appréciation semble être largement indépendante de la branche.

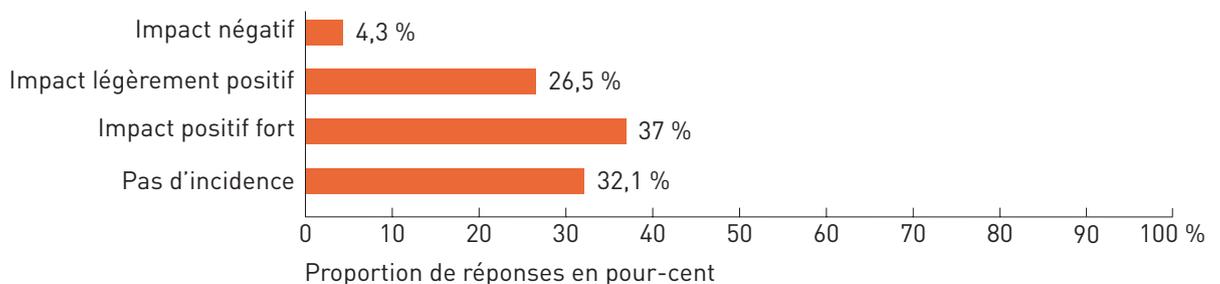
Libre circulation des personnes



Suppression des obstacles au commerce : un accord décisif pour les entreprises exportatrices

L'accord sur les obstacles techniques au commerce est également considéré comme positif voire très positif par une grande majorité des entreprises et presque toutes les organisations. Si on ventile les résultats par branche, il apparaît qu'il est surtout apprécié d'entreprises actives dans les branches MEM, de l'informatique, de l'industrie pharmaceutique et du commerce de détail.

Obstacles techniques au commerce

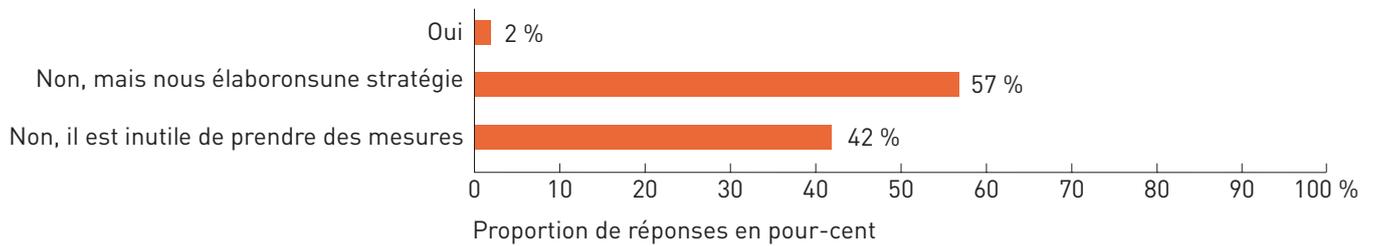


Pour ce qui concerne les autres accords, l'ensemble des entreprises ayant répondu à l'enquête les considèrent certes moins importants pour des décisions d'investissement et d'embauche. Mais ils sont clairement cruciaux pour certaines branches. L'accord sur l'agriculture, par exemple, est très important pour l'industrie agroalimentaire tout comme les accords bilatéraux II le sont pour l'industrie agroalimentaire, les banques et les entreprises pharmaceutiques.

Les entreprises attendent de voir ce qui se passera

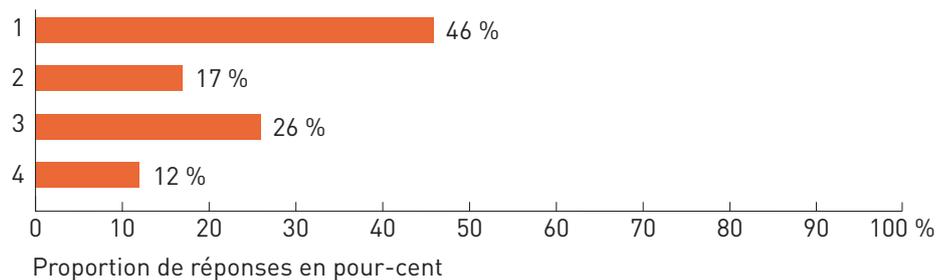
Après l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse », près de 60 % des personnes interrogées prévoient des solutions de remplacement. À long terme, près de la moitié des sondés s'attendent à des problèmes considérables en lien avec la mise en œuvre de l'initiative et la disparition d'accords bilatéraux. Les entreprises craignent une baisse nette et durable de l'activité. Seuls 12 % des sondés estiment que l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et les risques qui en découlent pour les accords bilatéraux ne les concernent pas. Seules 2 % des entreprises interrogées ont pris des mesures en réaction à l'acceptation de l'initiative.

L'entreprise a-t-elle pris des mesures après l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse » ?



46 % des entreprises interrogées s'attendent à des problèmes importants et des pertes financières persistantes suite à l'application de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et à un éventuel abandon des accords bilatéraux. Parallèlement, les réponses révèlent aussi qu'un quart environ des entreprises ayant participé à l'enquête fait confiance à la politique et au Conseil fédéral pour trouver une solution. Quelque 17 % des entreprises s'attendent à des problèmes à court terme qui, selon leur estimation, pourront être résolus rapidement et simplement au niveau des entreprises.

En admettant que le l'initiative « Contre l'immigration de masse » soit mise en œuvre à partir de 2017 selon les propositions du Conseil fédéral, quel scénario est le plus vraisemblable d'après vous ?

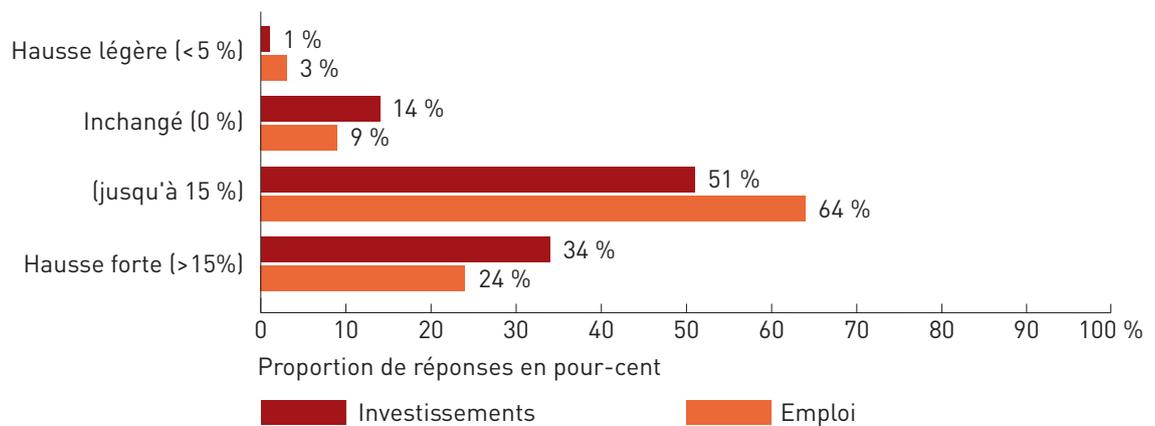


1. La mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et l'éventuelle disparition d'accords bilatéraux occasionnent des problèmes considérables. Une baisse nette et durable de l'activité est à craindre.
2. La mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et l'éventuelle disparition d'accords bilatéraux occasionnent des problèmes à court terme, mais on peut trouver, à la fois rapidement et facilement, d'autres solutions au niveau des entreprises.
3. La mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et l'éventuelle disparition d'accords bilatéraux occasionnent des problèmes à court terme. Cependant, nous sommes confiants que le Conseil fédéral trouvera une solution lors de négociations avec l'UE, de sorte qu'il n'y aura pas de problèmes significatifs à moyen et à long termes.
4. La mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » et l'éventuelle disparition d'accords bilatéraux ne nous affectent pas.

Conséquences négatives sur les investissements et l'emploi

Aux yeux des entreprises ayant participé à l'enquête, les conséquences à moyen et à long termes de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » sont clairement négatives. Un tiers d'entre elles s'attendent à une forte baisse des investissements (> 15 %) réalisés en Suisse à long terme. Du côté de l'emploi, ce sont un quart environ des entreprises interrogées qui s'attendent à un recul marqué (> 15 %). La moitié des entreprises s'attendent à un recul des investissements de jusqu'à 15 %. Pour l'emploi, elles sont 64 % à tabler sur un recul de jusqu'à 15 %. Le graphique ci-après montre les conséquences attendues dans ces deux domaines à long terme.

Quelles conséquences sont attendues après la mise en œuvre de l'initiative ?

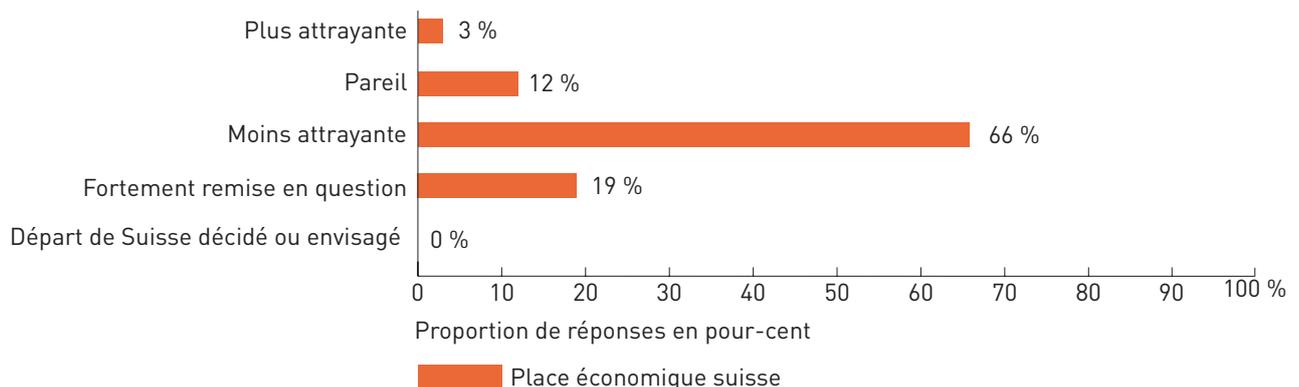


La place économique suisse perdante

Seuls 12 % des sondés estiment que l'attrait de la place économique suisse est inchangé. Les deux tiers considèrent que la place économique suisse perdra de son attrait avec la mise en œuvre de l'initiative. Près d'un cinquième des entreprises pensent même que la place économique est fortement remise en question à long terme.

Aucune des entreprises ayant participé à l'enquête n'envisage de quitter la Suisse en raison de la mise en œuvre de l'initiative. Et ce, alors même qu'elles s'attendent à ce que l'attrait de la place économique fléchisse.

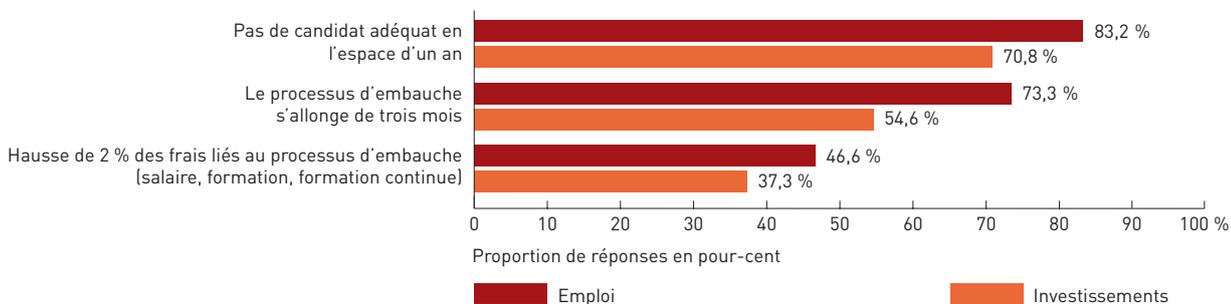
Conséquences de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » pour la place économique suisse



Les entreprises espèrent une mise en œuvre peu bureaucratique et tenant compte des besoins de l'économie

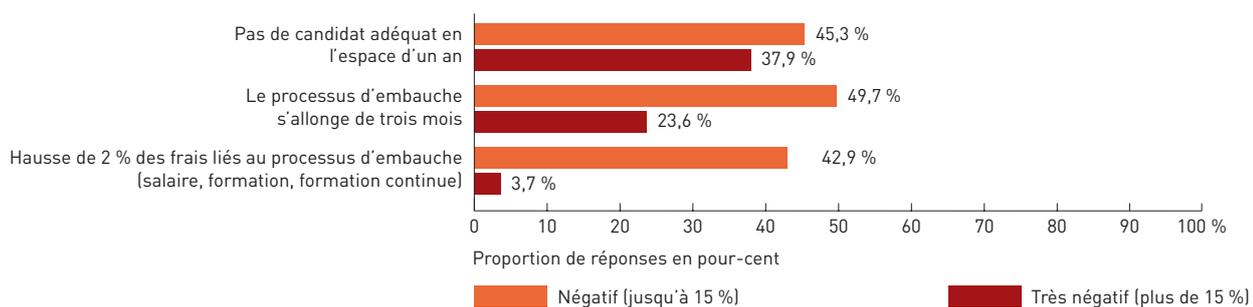
Dans une autre partie de l'enquête, nous demandions aux entreprises et organisations quelles seraient, d'après elles, les conséquences de différentes solutions en lien avec la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » sur leurs activités et plus précisément sur leur chiffre d'affaires, leurs bénéfices, leurs investissements et les effectifs. Les résultats montrent clairement que les solutions qui ralentissent le processus d'embauche sont considérées comme très négatives. Visiblement, il est très problématique pour les entreprises que des postes restent vacants longtemps.

Un allongement du processus d'embauche aurait un impact très négatif sur l'emploi et les investissements



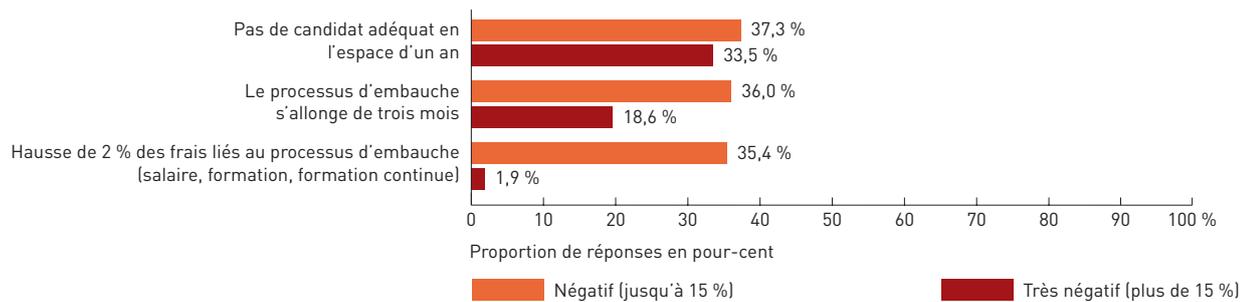
Près d'un quart des entreprises s'attendent à un recul des effectifs de plus de 15 % si, en raison des contingents pour la main-d'œuvre spécialisée étrangère, le processus d'embauche dépasse trois mois. Près de la moitié des employeurs interrogés s'attendent à un recul des effectifs de jusqu'à 15 % si le processus d'embauche s'allonge de trois mois.

Vue détaillée des conséquences sur l'emploi



La situation est similaire en ce qui concerne les investissements. S'il n'est pas possible de trouver un candidat adéquat en l'espace de trois mois, 18,6 % des entreprises sondées tablent sur un recul de leurs investissements de plus de 15 % et 36 % sur un recul de jusqu'à 15 %. Si les entreprises ne parviennent plus à pourvoir un poste en l'espace d'une année, 37,7 % d'entre elles prévoient une baisse des effectifs de jusqu'à 15 %. Elles sont 33,5 % à tabler sur une baisse supérieure à 15 %.

Vue détaillée des conséquences sur les investissements



Il est également intéressant de noter que, d'après les réponses, les entreprises préfèrent assumer des coûts supérieurs pour trouver un candidat adéquat que d'être empêchées de recruter la personne dont elles ont un urgent besoin, ou seulement après un délai d'attente long, en raison de contingents inflexibles.

Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent que la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » aura des conséquences de taille pour la place économique. En raison de l'incertitude actuelle, un tiers des sondés s'attendent à un fort recul de leurs investissements en Suisse à long terme et un quart d'entre eux tablent sur des suppressions d'emplois considérables. Autrement dit, la moitié environ des entreprises s'attendent à des problèmes de taille après la mise en œuvre de l'initiative.

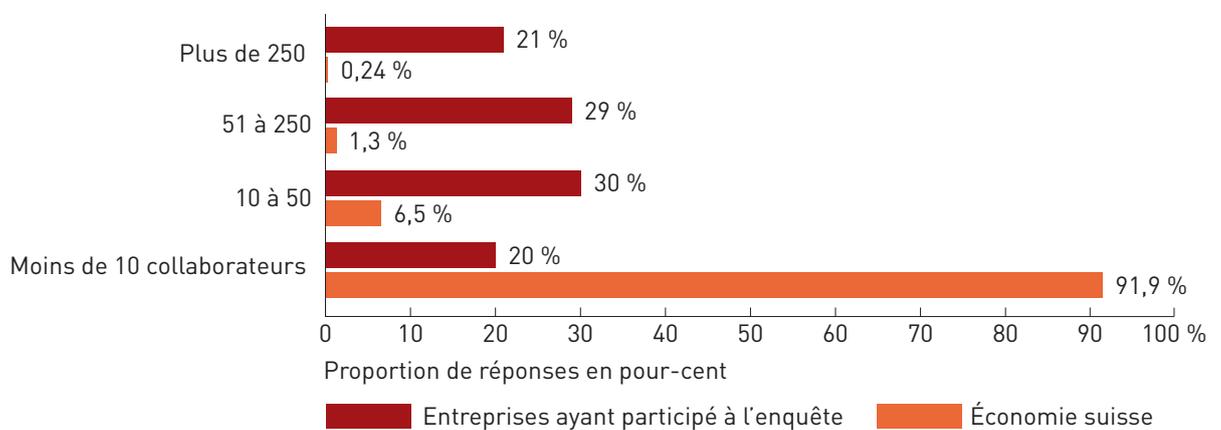
Parallèlement, il importe de relever que la confiance dans la politique est intacte, ce qui est positif. Une grande partie des entreprises pensent que le Conseil fédéral trouvera une solution avec l'UE. Aucune entreprise n'envisage pour l'instant de quitter la Suisse. C'est une chance qu'il faut saisir.

Pour les entreprises, il est de la plus haute importance que les accords bilatéraux soient maintenus. En effet, pour chaque accord, il se trouve au moins un tiers des participants à l'enquête pour dire qu'il est positif – à l'exception de l'accord sur l'agriculture. De plus, les entreprises plaident clairement pour un système de contingents tenant compte des besoins de l'économie. À l'avenir aussi, les entreprises doivent pouvoir trouver les candidats adéquats et pourvoir les postes vacants de manière flexible et peu bureaucratique. À cet égard, il faut préciser que plus de la moitié des quelque 600 000 emplois créés depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I sont occupés par des travailleurs suisses. Cela montre bien que les immigrés n'évincent pas les Suisses, ils les complètent. Lors de la conception du système de contingents, les milieux économiques sont d'avis qu'il faut tenir compte du fait que les entreprises préfèrent assumer des frais supérieurs pour pourvoir un poste que d'attendre longtemps une autorisation. Conformément aux réponses à l'enquête, dans le cas contraire, il faudrait s'attendre à une baisse des investissements et des effectifs.

Participation à l'enquête : la voix des entreprises créant le plus de valeur

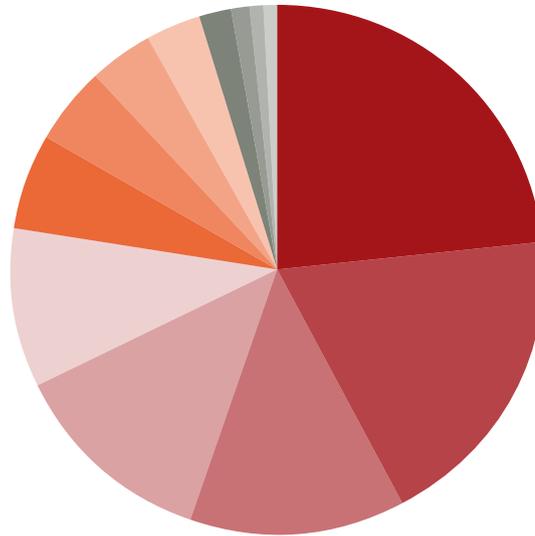
economiesuisse a transmis l'enquête par courriel et les participants y ont répondu entre le 3 avril et le 4 mai. Swissmem a réalisé une enquête similaire auprès de ses membres à la même période. Nous avons intégré dans la présente évaluation les données comparables de cette deuxième enquête. Les résultats couvrent quelque 7000 entreprises et plus de 1,2 million d'emplois au total. Neuf organisations de branche et 153 entreprises ont participé à l'enquête. Les réponses des organisations ont été pondérées de la même manière que celles d'une entreprise afin d'éviter qu'elles aient un poids excessif.

La figure ci-après montre la participation à l'enquête ventilée en fonction de la taille des entreprises (hors organisations). Les résultats de l'enquête se fondent donc sur les réponses d'entreprises qui sont responsables d'une part importante de la valeur créée en Suisse. Le succès et la contribution des PME à la prospérité en dépendent.



Pour les grandes entreprises, il n'est généralement pas aisé de se classer dans une seule branche d'activité. Cela explique donc le recours fréquent à la catégorie « autres ». Dans l'échantillon, l'industrie de la construction est particulièrement dominante.

■ Construction	23,5 %
■ Autres	19,0 %
■ Agroalimentaire	13,1 %
■ Conseil en entreprise	12,4 %
■ MEM	9,8 %
■ Banques	5,9 %
■ Informatique	4,6 %
■ Pharma, chimie, biotechnologies	3,9 %
■ Commerce de détail	3,3 %
■ Santé	2,0 %
■ Restauration/hôtellerie	1,3 %
■ Industrie horlogère	0,7 %
■ Industrie textile	0,7 %



Avec la collaboration de

Sibille Duss, économiste, UBS Suisse

Daniel Kalt, chef économiste, UBS Suisse

Jean-Philippe Kohl, responsable politique économique, Swissmem

Claude Maurer, responsable Swiss Macro Research, Credit Suisse

Bettina Rutschi Ostermann, économiste, Credit Suisse

Stefan Vannoni, responsable suppléant Politique économique générale,
economiesuisse

Pour toute question

Daniel Kalt, daniel.kalt@ubs.com, tél. 044 234 25 60

Claude Maurer, claude.maurer@credit-suisse.com, tél. 044 333 41 90

Stefan Vannoni, stefan.vannoni@economiesuisse.ch, tél. 044 421 35 14

economiesuisse, Fédération des entreprises suisses
1, carrefour de Rive, Case postale 3684, 1211 Genève 3
www.economiesuisse.ch